

Procès verbal du conseil municipal du lundi 12 décembre 2016 à 19 h.

Présents : Mmes GARCIA M., SALADINO I.

MM. SARTI G., JAUFFRE M., FARGIER G., ALEXANDRE J., DESCOURS J., MAZON D.

Pouvoir :

Absents : BERARD T., ARZALIER B.

Mme SALADINO Irène a été élue secrétaire de séance. Vote : unanimité.

1) Adoption du projet de PV du conseil municipal du 8 novembre 2016. Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. Vote unanimité.

2) Modification des statuts de la CDC « Ardèche des Sources et Volcans »

Le maire expose au Conseil municipal le but de cette modification :

- D'une part mettre en conformité les statuts de la communauté de communes avec l'article 68 de la loi NOTRe du 7 août 2015. Cette dernière stipule que, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre qui existent à la date de la publication de la présente loi, doivent se mettre en conformité avec ses dispositions relatives à leurs compétences, selon la procédure définie aux articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du même code, avant le 1^{er} janvier 2017.
- D'autre part, il s'agit de vérifier l'éligibilité de la communauté de communes à la Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée par rapport aux compétences exigées par la loi pour bénéficier de la dotation bonifiée. Pour la CDC « Ardèche des Sources et Volcans », il n'y a pas de prise de nouvelle compétence, simplement une simplification des statuts. Vote : unanimité.

3) Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux

Comité syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale le 30 novembre 2016 à LAGORCE :

Vue statutaire du syndicat : exposé des motifs nécessitant la transformation du syndicat en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, notamment concernant les contrats de ruralité.

Validation de la 6^{ème} modification statutaire, Désignation des 5 délégués SYMPAM amenés à siéger au conseil d'administration d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale.

Gestion budgétaire du syndicat : débats d'orientations budgétaires pour le budget principal, les budgets annexes OCM Sud Ardèche, L'Espéridou, Le Faisceau Sud, Scot, Plateforme de rénovation. Simulation de participation « 2017 » attendue de chaque communauté adhérente.

Mise en œuvre du programme Leader « Ardèche.

Engagement d'actions d'intérêt « Pays »

Fermeture du poste « animation/coordination du GPRA.

Porter à connaissance des modalités de transition « CDDRA/ CAR (contrats d'ambition Région).